

# TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION À BRUXELLES

<b>Fiche n°7</b>	<b>Bruxelles: un dispositif régional d'aides fort et des fonds européens activés au service de la recherche et de l'innovation</b>
Mise à jour	24/01/2017

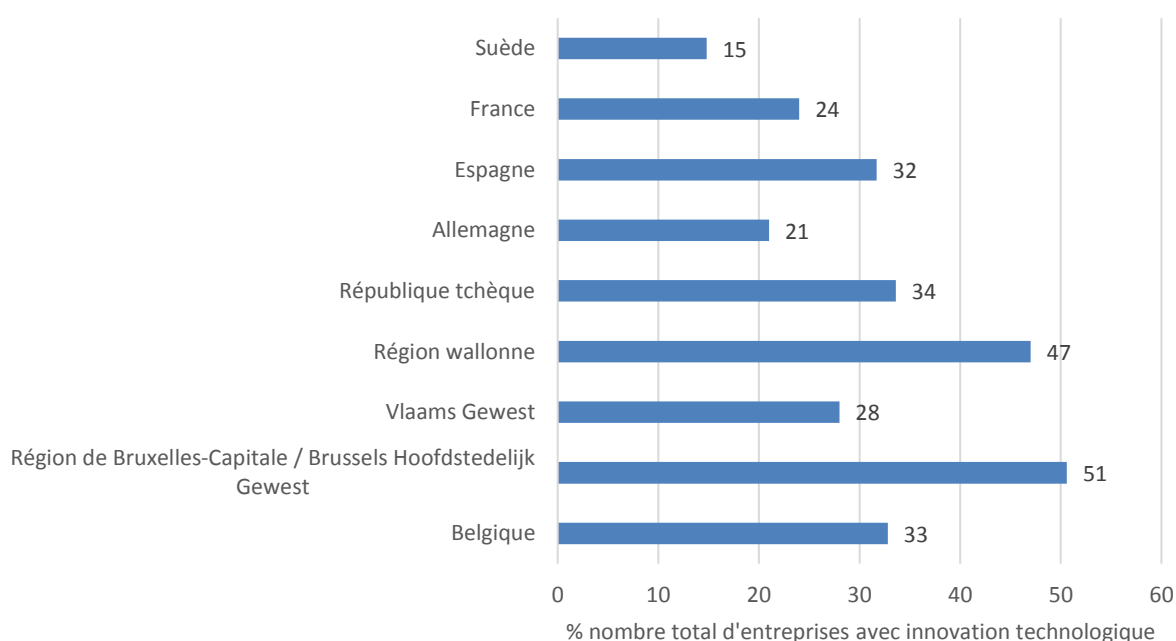
Les autorités publiques jouent un rôle important en matière de soutien aux activités d'innovation des entreprises. Dans le paysage fédéral belge, plusieurs niveaux ont une importance cruciale dans le financement de ces activités : le niveau régional (à Bruxelles, principalement via Innoviris), le niveau fédéral et le niveau européen. Il est donc intéressant de voir dans quelle mesure les entreprises font appel à ces aides, et quels sont les niveaux de financement les plus utilisés à cet égard.

## Une entreprise innovante sur quatre bénéficie d'aides publiques

Parmi les entreprises bruxelloises ayant des activités d'innovation technologique, 51% des entreprises ont reçu une forme de financement public quelconque au cours de la période 2012-2014.

Ce pourcentage est supérieur aux autres régions belges et à tous les pays intégrés au groupe de comparaison.

**Figure 1 : Entreprises avec innovation technologique (produit ou procédé) ayant reçu une quelconque forme de financement public, comparaison (2010-2012)**



Source : Eurostat, Community Innovation Survey (CIS) via [www.innovationdata.be](http://www.innovationdata.be)

La Région est le principal soutien à l'innovation : selon l'enquête 2010-2012, la principale source de financement pour ces activités d'innovation est le niveau régional. Les pays considérés sont à

constitution fédérale, avec la majeure partie des compétences en matière de recherche et d'innovation incombant aux régions. Dans des pays comme la France (davantage centralisés), le niveau national prend une part plus importante.

### **Une volonté d'activer davantage les leviers européens**

Ces dernières années, la Région bruxelloise a montré sa volonté d'activer davantage les leviers européens pour offrir un soutien complémentaire aux organismes de recherche et entreprises. L'activation des leviers européens, tels le programme Horizon 2020 (qui remplace les programmes-cadres) ou les fonds structurels (principalement via le FEDER – Fonds européen de développement régional). Horizon 2020 comprend plusieurs sous-programmes destinés à couvrir tous les aspects de l'innovation. Si Horizon 2020 est le programme le plus connu, d'autres leviers européens peuvent être activés comme EUREKA, Urban Europe, etc. Des programmes spécifiques comme Creative Europe peuvent également être activés en fonction des niches de spécialisation choisies par la Région (Industries culturelles et créatives).

#### **Quelques chiffres clés sur la participation bruxelloise au programme-cadre H2020<sup>1</sup>**

Innoviris a confié à Impulse.brussels la mission de NCP (national contact point) pour la Région de Bruxelles-Capitale afin d'apporter un support aux organisations bruxelloises qui désirent faire appel à des instruments de financement européens dont Horizon 2020.

Dans ce cadre, le NCP a publié en octobre 2016 toute une série de statistiques portant sur la participation belge et bruxelloise à Horizon 2020 depuis le début du programme en janvier 2014.

- La RBC a obtenu le financement de 572 projets pour un montant de financement total de 314,9 millions €. Cela correspond à 40 % du montant octroyé à la Belgique ;
- Au total 302 bénéficiaires bruxellois ont obtenus un financement (soit 49% des bénéficiaires belges) ;
- Le taux de réussite moyen des propositions de projet de recherche ou d'innovation impliquant des bruxellois est de 17,9%, comparé à 14,9% au niveau belge et 11,5% au niveau de l'ensemble du programme ;
- Le montant moyen de financement attribué aux soumissionnaires bruxellois est de 412 213 €, un montant inférieur au montant moyen belge (445 542 €).

Les principaux bénéficiaires de ces financements sont des organismes internationaux (59% du montant du financement accordé) suivis des universités (13%), des PME (9%), des grandes entreprises (6%), des centres de recherche (5%) et des autres organismes (5%).

<sup>1</sup> Source : Impulse.brussels (2016), 2<sup>ième</sup> rapport statistique RBC de participation au programme Horizon 2020 de Recherche & Innovation, 26/10/2016 – T. Van Loon, M. Laurent.

En tout, plus de la moitié (57%) des projets financés concernent des thématiques prioritaires pour la Région pour 39% du montant octroyé à l'ensemble des projets bruxellois. Ces thématiques se répartissent comme suit : Transport (30% du financement européens des projets bruxellois relevant des thématiques prioritaires), Energie (20%), Sécurité (9%), TIC (11%), Environnement-Climat et Santé (14%) et Construction durable (2%).

La préparation de dossiers de candidature pour ces projets européens peut s'avérer intensive pour les acteurs bruxellois. Pour cela, Innoviris a mis en place une action ayant pour objectif d'accorder un financement aux acteurs bruxellois préparant un projet européen de RDI. Cette mesure permet de financer plusieurs dizaines d'entreprises et organismes de recherche désirant participer à Horizon 2020.